



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS 05/2022 : Remplacement du véhicule « Aebi VT 450 » des Services extérieurs

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Ont participé le 11 avril 2022 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil :	M. Olivier Guignard, Président
Municipalité :	Mme Nathalie Greiner, Syndique Mme Catherine Schiesser M. Jean Claude Favre M. Philippe Michelet
Commission technique	Mme Fabienne le Tadic M. Cyril Stuber
Excusé :	M. Gilles Favre
Commission des finances :	M. Christian Marrel, Président Mme Hannah Grossenbacher Mme Amélie Ramoni-Perret M. Daniele Annese
Excusée :	Mme Sakine Uçurum Pion

Préambule

La Commission des finances s'est vu adresser le préavis susmentionné avant la séance de présentation. Elle a pu en prendre connaissance pour ladite séance à l'issue de laquelle le dossier technique lui a également été remis. Par ce préavis, la Municipalité demande au conseil un crédit d'investissement de CHF 200'000.- destiné à l'achat d'un véhicule pour les services extérieurs.

Présentation du préavis

En qualité de responsable de la Direction des Travaux et des Services industriels, notre Municipal, Monsieur Philippe Michelet a commenté le préavis sous revue. L'objectif de cette dépense est de remplacer l'actuel Aebi VT 450 multi lift acquis en 2009 (préavis 03/2008). La Municipalité a porté son choix sur un véhicule de même type, soit un Transporteur Aebi VT 470. Il sera acquis auprès de l'entreprise Moret à Savigny.



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS 05/2022 : Remplacement du véhicule « Aebi VT 450 » des Services extérieurs

Commentaires

Malgré la qualité du véhicule actuel, ce dernier a déjà occasionné pour plus de CHF 100'000.- de frais de réparation et d'entretien depuis son acquisition il y a environ 13 ans. Sa durée de vie est donc atteinte. Pour mémoire, lors de l'achat de ce véhicule, la Commission des finances avait émis le vœu qu'il soit amorti sur 10 ans afin d'avoir la somme nécessaire à son remplacement et d'éviter ainsi que les frais de réparations prennent de l'ampleur dû à son âge (cf. rapport de la Commission des finances relatif au préavis 03/2008).

Le choix de ce véhicule a été effectué en comparant trois offres assez similaires, notamment au niveau du prix (la 3^{ème} offre n'étant pas renseignée à ce niveau, cf. tableau du préavis p. 4). Malgré de petites différences techniques, un des critères retenus a été celui du délai d'intervention, notamment en hiver lorsqu'il faut déneiger. En effet, il est important que le service après-vente puisse être rapide et sûr à ce moment de l'année. L'entreprise Moret à Savigny peut intervenir en 6 minutes et dispose d'un stock de pièces de rechange conséquent.

Comme indiqué dans le préavis, le prix du véhicule équipé est de CHF 230'000.-. Il est à préciser que l'équipement hivernal, soit la lame à neige et la saleuse seront repris de l'actuel Aebi VT 450, ce qui permet de ne pas racheter ce matériel. L'entreprise Moret a également pu négocier avec le fournisseur la reprise de l'actuel véhicule communal pour un montant de CHF 30'000.- ce qui ramène l'investissement communal à CHF 200'000.-. Cette dépense figure d'ailleurs au plan d'investissement 2021-2022 (préavis 01/2022).

S'agissant de l'amortissement de cet achat, il est prévu sur 10 ans. Cela devra permettre de le remplacer dans une dizaine d'années.

Pour toutes les raisons invoquées, la Commission des finances se rallie au choix fait par la Municipalité et estime que la dépense souhaitée est nécessaire et raisonnable.



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
PRÉAVIS 05/2022 : Remplacement du véhicule
« Aebi VT 450 » des Services extérieurs

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du **préavis 05/2022** et vous propose de les accepter sans modification.

Christian MARREL
Président

Hannah GROSSENBACHER

Amélie RAMONI-PERRET

Sakine UÇURUM PION

Daniele ANNESE

Fait à Belmont-sur-Lausanne, le 29 avril 2022